4 septembre 2007 **07.398**

Question Laurent Favre

Corneilles et corbeaux freux: trop c'est trop

Les dégâts des corneilles et corbeaux freux au canton de Neuchâtel ne cessent d'augmenter depuis plusieurs années dans les zones d'habitation, l'agriculture, la viticulture et l'arboriculture.

D'après les enquêtes de l'office phytosanitaire cantonal, les pertes se montent annuellement à plusieurs dizaine de milliers de francs pour l'agriculture et les autres milieux. L'Etat a toujours refusé à ce jour l'indemnisation des dégâts, malgré la législation en vigueur le prévoyant. En outre, les mesures prises par le canton sont très modestes, voire inexistantes. L'Etat se déresponsabilise donc complètement !

Quand le Conseil d'Etat prendra-t-il de vraies mesures pour remédier à ce problème ?

Cosignataires: D. Cottier, J.-B. Wälti, E. Berthet, Ch. Boss, B. Zumsteg, Y. Fatton, Y. Morel et Ch. Imhof.